



LA VEILLE EMPLOI-FORMATION DU CARIF-OREF OCCITANIE

N°539

20/09/2023



veille@cariforefoccitanie.fr



<https://veille-emploi-formation.cariforefoccitanie.fr/>

ACTUALITE EMPLOI FORMATION OCCITANIE	1
APPELS A PROJETS	1
APPRENTISSAGE – ALTERNANCE	2
EMPLOI	2
ENTREPRISES	3
ENVIRONNEMENT ECONOMIQUE ET SOCIAL	3
FORMATION PROFESSIONNELLE	4
INSERTION DES JEUNES	5
INSERTION PAR L'ACTIVITE ECONOMIQUE	6
INSERTION PUBLIC EN SITUATION DE HANDICAP	6
SECTEURS D'ACTIVITE – METIERS	6
VAE	8

ACTUALITE EMPLOI FORMATION OCCITANIE

Observatoires régionaux GEN-SCAN : Région Occitanie. Les chiffres-clés au 01 septembre 2023 dans la région Occitanie

La grande école du numérique, Septembre 2023

La GEN décline par région son observatoire des besoins en compétences et de l'offre de formation au numérique en France GEN_SCAN. L'objectif est de permettre aux acteurs de l'écosystème de la formation de mieux répondre aux besoins des entreprises et de faciliter l'orientation du grand public vers les métiers d'avenir. Ces observatoires par région permettent d'analyser le « dynamisme numérique » de chaque région. La GEN décline par région son observatoire des besoins en compétences et de l'offre de formation au numérique en France GEN_SCAN. Ces observatoires permettent d'analyser le « dynamisme numérique » de chaque région afin de guider les acteurs de l'écosystème de la formation pour mieux répondre aux besoins des entreprises et faciliter l'orientation du grand public vers les métiers d'avenir.

Pour chaque région, on retrouve : le nombre de formations disponibles - les offres d'emplois publiées par famille de métier - l'indice de tension - les métiers les plus recherchés - et d'autres données chiffrées.

https://www.grandeecolenumerique.fr/gen_scan/observatoires-regionaux/la-region-occitanie

La conjoncture en Occitanie. Août 2023

Bulletin de la banque de France, Septembre 2023, 16 p.

Synthèse des secteurs d'activité.

<https://www.banque-france.fr/statistiques/tendances-regionales-occitanie-jul-2023>

APPELS A PROJETS

Prestations de formations - Ville de Tarbes

Date limite de réponse le 6 octobre 2023

<https://www.marchesonline.com/appels-offres/avis/prestations-de-formations/ao-9064522-1>

CQP Vendeur conseil en aménagement et décoration de la maison - OPCO Commerce

Habilitation des organismes de formation pour le certificat de qualification professionnelle " Vendeur conseil en aménagement et décoration de la maison " Branche du Négoce de l'ameublement

Date limite de réponse le 20 octobre 2023 à 12:00

<https://www.loppcommerce.com/partenaire/marches-publics-appels-a-propositions/appels-a-propositions/>

Formation sur la thématique "la démarche qualité" - OPCO Santé

Date d'échéance le 24 octobre 2023 à 12h00

<https://www.opco-sante.fr/formation-sur-la-thematique-la-demarche-qualite>

Formation Au Permis C - SDIS du Lot

Date et heure limite de réception des plis le 6 novembre 2023 - 12:00

<https://toulouse-metropole.marches-publics.info/avis/index.cfm?fuseaction=pub.affPublication&refPub=MPI-pub-2023249023&serveur=MPI&IDS=4490>

Appel à projet du fonds en faveur de l'égalité professionnelle (FEP) au titre de l'année 2024 - Portail de la fonction publique

Cet appel à projets permet de cofinancer des projets visant notamment à :

- Favoriser la constitution de viviers de femmes pour les corps fortement masculinisés et de viviers d'hommes pour les corps fortement féminisés ;
- Favoriser la mixité des métiers dans la fonction publique ;
- Favoriser une meilleure articulation entre la vie professionnelle et la vie personnelle, notamment en termes d'organisation du temps de travail ;
- Favoriser la prévention et la lutte contre les violences sexuelles, le harcèlement et les agissements sexistes, etc (circulaire du 3 juillet 2023 relative à l'appel à projet du FEP au titre de l'année 2024)

Les dossiers de demande peuvent être déposés jusqu'au 17 novembre 2023

<https://www.fonction-publique.gouv.fr/devenir-agent-public/choisir-le-service-public/egalite-professionnelle-entre-les-femmes-et-les-hommes-la-fonction-publique-est-engagee/le-fonds-en-faveur-de-legalite-professionnelle-fep/participez-la>

APPRENTISSAGE – ALTERNANCE

Modalités de financement des Centres de Formation des Apprentis (CFA)

Inspection générale des finances, IGAS, juillet 2023, 152 p.

À la suite de la loi du 25 septembre 2018, l'apprentissage a connu un essor inédit avec une augmentation de 160 % du nombre total d'entrées annuelles entre 2018 (321 000 entrées) et 2022 (837 000 entrées). Le niveau de prise en charge des contrats d'apprentissage (NPEC) par France compétences conduirait à une dépense de 10,3 Md d'euros en 2023, dépassant les ressources fiscales fléchées sur le développement de la formation professionnelle et l'alternance.

À court terme, l'IGF, conjointement avec l'IGAS, propose une économie d'environ 580 M d'euros.

À moyen terme, la mission propose deux scénarios de réforme avec pour objectifs communs de responsabiliser les branches en les amenant à internaliser la contrainte de soutenabilité budgétaire globale et de clarifier le rôle respectif des acteurs. L'État assumerait son rôle de financeur de la formation initiale tout en imprimant ses priorités stratégiques en matière d'apprentissage. Les branches professionnelles devraient parallèlement pouvoir mener de véritables politiques différenciées de développement des compétences conformes à leurs besoins. Les deux scénarios ont en commun de ne pas menacer l'objectif fixé par le Président de la République d'atteindre un million d'entrées en apprentissage d'ici 2027 et de préserver les fondamentaux de la réforme (pas de contingentement de l'offre ni de retour à la logique de subventionnement des CFA). L'investissement devrait être couvert par les NPEC. Les projets d'importance particulière continueraient d'être financés par les Opco, sur une enveloppe recalibrée. Les régions se concentreraient sur les objectifs d'aménagement de territoire.

https://www.igf.finances.gouv.fr/files/live/sites/igf/files/contributed/IGF%20internet/2.RapportsPublics/2023/2023-M-032-02_Rapport_Financement_CFA.pdf

EMPLOI

Les dépenses en faveur de l'emploi et du marché du travail en 2021. Un retournement des évolutions 2020 : baisse du soutien au revenu, hausse des incitations à l'embauche

Dares résultats, n°49, Septembre 2023, 4 p.

En 2021, les dépenses en faveur de l'emploi et du marché du travail atteignent 183,8 milliards d'euros (Md d'euros). Bien qu'en baisse de 3 % (en euros constants) par rapport à 2020, elles demeurent très supérieures au niveau d'avant-crise.

Cette diminution sur un an résulte principalement d'un moindre recours à l'activité partielle qui fait reculer les dépenses de soutien au revenu de 22 %, pour atteindre 61,6 Md d'euros. Au contraire, les dépenses d'incitation à l'embauche sont en hausse de 9 % et atteignent 80,5 Md d'euros, du fait du redémarrage de l'activité économique et de la reprise de l'emploi. Les dépenses en faveur de la formation professionnelle augmentent de 31 %, à 24,4 Md d'euros, sous l'effet de l'augmentation des effectifs en apprentissage et du recours au compte personnel de formation (CPF).

<https://dares.travail-emploi.gouv.fr/publication/les-depenses-en-faveur-de-lemploi-et-du-marche-du-travail-en-2021>

Baromètre Prism' emploi - Juillet 2023

Prism'emploi, Septembre 2023, 6 p.

En juillet 2023, l'emploi intérimaire (contrats de travail temporaire et CDI intérimaires) représente 847 900 équivalents temps plein (ETP), en baisse de 2,3 % par rapport à juillet 2022, soit 20 500 ETP de moins en un an.

<https://www.prismemploi.eu/barometres-nationaux/barometre-prismemploi-lemploi-interimaire-en-juillet-2023>

ENTREPRISES

Aides publiques aux entreprises : un état des lieux

Vie publique, Septembre 2023

Les aides exceptionnelles mobilisées pour soutenir les entreprises face aux crises sanitaire et énergétique ont relancé le débat sur leur coût et leur efficacité. Près de 2 000 dispositifs publics bénéficient aux entreprises en France. Quels sont leurs effets ?

Aides à l'embauche, aides à la création d'entreprise, prêts garantis... Le soutien de l'État et des collectivités locales aux entreprises prend de multiples formes. Les aides publiques sont en forte hausse depuis les années 2000 et elles se sont encore accrues depuis 2020.

Face aux conséquences de la crise sanitaire liée au Covid-19 puis de la crise de l'énergie, le soutien de l'État a été massif. En regard de l'effort produit par la collectivité publique, les entreprises se sont-elles suffisamment mobilisées en faveur de l'emploi ou de l'innovation ? Plus largement, faut-il exiger des contreparties en échange d'aides publiques ?

<https://www.vie-publique.fr/eclairage/289629-aides-publiques-aux-entreprises-un-etat-des-lieux>

ENVIRONNEMENT ECONOMIQUE ET SOCIAL

Panorama des tiers-lieux en France

Ce panorama est issu du recensement 2023, une démarche collective réalisée avec l'ensemble des réseaux et partenaires des tiers-lieux.

83 % d'entre eux ont des partenariats avec les acteurs publics dont les communes, les intercommunalités puis les régions en premiers partenaires.

Par ailleurs, les tiers-lieux ont généré plus de 882 millions d'euros de chiffre d'affaires, soit un chiffre d'affaires moyen de 252 000 euros par tiers-lieu, équivalent à celui d'une start-up, qui est de 277 000 euros. Ces chiffres

révèlent "l'important potentiel de développement des tiers-lieux" : en 2 ans, le chiffre d'affaires moyen par tiers-lieu est passé de 100 000 euros à 246 000 euros. Ils ont aussi créé 24 727 emplois directs, occupés à 70 % par des femmes, un chiffre presque multiplié par quatre par rapport à celui de 2021 en termes de nombres d'emplois directs, "preuve de la professionnalisation des structures".

Plus de 46 % des tiers-lieux sont engagés dans l'économie circulaire et le réemploi et près de 1 540 espaces dans toute la France contribuent à la relocalisation de la production (makerspaces, fablabs et ateliers partagés).

Les tiers-lieux accueillent aussi près de 50 000 structures - associations, coopératives, entreprises - qui y exercent leur activité, accompagnant et accueillant des entrepreneurs, artisans, artistes, TPE/PME, entreprises et encourageant les projets collectifs au sein de ces nouvelles 'communautés du faire' pour générer de nouveaux projets. Ils sont aussi des lieux d'apprentissage, en accueillant près de 400 000 personnes pour suivre des formations professionnalisantes.

<https://observatoire.francetierslieux.fr/>

Tiers-lieux en croissance et nouvelle vague de sélection de 80 projets de Fabriques de territoires en 2023

Banque des territoires, Septembre 2023

Lancement en lien avec le groupement d'intérêt public France Tiers-Lieux, d'une nouvelle vague de sélection de 80 projets de Fabriques de territoires pour un soutien forfaitaire par projet de 50 000 euros en 2023. Le recensement 2023 de France Tiers-Lieux, publié début septembre, témoigne de leur essor. Il en décompte 3 500 dont 62 % situés en dehors des métropoles et un tiers en ruralité.

Seuls les territoires ne comptant à ce jour aucun tiers-lieu labellisé seront éligibles au dispositif de soutien et 80 projets seront retenus sur tout le territoire pour un soutien forfaitaire par projet de 50 000 euros en 2023". L'État souligne qu'il souhaite soutenir prioritairement les tiers-lieux ancrés dans leurs territoires et délivrant des services de proximité aux habitants des territoires d'implantation.

<https://www.banquedesterritoires.fr/tiers-lieux-en-croissance-et-nouvelle-vague-de-selection-de-80-projets-de-fabriques-de-territoires>

FORMATION PROFESSIONNELLE

Qualiopi : Questions-Réponses - Certification qualité des prestataires d'actions concourant au développement des compétences

Ministère du Travail, du Plein Emploi et de l'Insertion, Septembre 2023, 30 p.

La certification qualité des organismes de formation a été instituée par l'article 6 de la loi pour la liberté de choisir son avenir professionnel du 5 septembre 2018, comme une suite logique à la réforme de 2014.

Ce document a vocation à répondre aux questions les plus fréquentes que peuvent se poser les différents interlocuteurs.

Cette seconde version du Questions-Réponses intègre les dispositions de l'arrêté du 31 mai 2023 qui a modifié les arrêtés du 6 juin 2019 pour préciser les modalités d'audit et d'accréditation des organismes certificateurs.

https://travail-emploi.gouv.fr/IMG/pdf/questions-reponses_version_2.pdf

Qualité des actions de formation professionnelle : Liste des organismes certificateurs - Mise à jour septembre 2023

Ministère du Travail, du Plein Emploi et de l'Insertion, Septembre 2023

Actualisation des organismes certificateurs.

<https://travail-emploi.gouv.fr/formation-professionnelle/acteurs-cadre-et-qualite-de-la-formation-professionnelle/liste-organismes-certificateurs>

Coup de projecteur sur l'éducation et la formation professionnelles. Conclusions de Regards sur l'éducation 2023

OCDE, Septembre 2023, 37 p.

Ce Coup de projecteur résume les données et les analyses présentées dans Regards sur l'éducation 2023 au sujet de l'enseignement et de la formation professionnels (EFP). L'EFP constitue une composante clé du système d'éducation dans la plupart des pays de l'OCDE. Dans l'ensemble, 30 % environ des 25-34 ans sont au plus diplômés de la filière professionnelle, que ce soit dans le deuxième cycle de l'enseignement secondaire, dans l'enseignement post-secondaire non tertiaire ou dans le tertiaire de cycle court.

La première partie étudie la filière professionnelle dans le deuxième cycle de l'enseignement secondaire : elle analyse ses composantes et décrit les principaux défis que les pays ont à relever pour améliorer la qualité de l'enseignement tout en s'employant à promouvoir l'équité et à faire en sorte que les diplômés aient de meilleurs débouchés sur le marché du travail. La deuxième partie se concentre sur les parcours que les diplômés de l'EFP peuvent emprunter pour continuer leurs études et analyse la filière professionnelle dans l'enseignement supérieur. Ensemble, les deux parties de ce Coup de projecteur révèlent l'immense diversité de la filière professionnelle dans les pays de l'OCDE.

https://www.oecd-ilibrary.org/fr/education/coup-de-projecteur-sur-l-education-et-la-formation-professionnelles_6298178b-fr

Repères et références statistiques sur les enseignements, la formation et la recherche 2023

DEPP, Ministère de l'Éducation nationale et de la jeunesse, Août 2023, 436 p.

Ce document fournit toute l'information statistique disponible sur le fonctionnement et les résultats du système éducatif français : (élèves, apprentis et étudiants, résultats, diplômés, insertion, personnels de l'éducation, établissements scolaires, budget de l'éducation, enseignement en outre-mer).

<https://www.education.gouv.fr/reperes-et-references-statistiques-2023-378608>

INSERTION DES JEUNES

Synthèse : Contrats d'engagement jeune (CEJ)

DARES, Septembre 2023

En mai 2023, 20 600 entrées (hors renouvellements) ont été comptabilisées en Contrat d'engagement jeune (CEJ) dont 6 800 mis en œuvre par Pôle emploi et 13 800 mis en œuvre par les missions locales. Entre janvier et mai 2023, 120 300 entrées en CEJ (hors renouvellements) ont été enregistrées. Fin mai 2023, le nombre de bénéficiaires d'un CEJ s'élève à 181 700.

<https://poem.travail-emploi.gouv.fr/synthese/contrats-dengagement-jeune-cej>

Le service civique en chiffres – 2023

INJEP, Août 2023, 2 p.

Créé par la loi du 10 mars 2010, le service civique propose à des jeunes de 16 à 25 ans, et jusqu'à 30 ans pour les jeunes en situation de handicap, de s'engager dans une mission d'intérêt général auprès d'associations ou d'institutions publiques.

Le dispositif a pris une place croissante dans les politiques de jeunesse : entre 2017 et 2022, chaque année environ 80 000 jeunes ont commencé une mission, soit quatre fois plus qu'en 2014. Durant cette période, la population des volontaires a représenté environ 10 % de la classe d'âge des 16-25 ans. Cette fiche détaille l'évolution du service civique et le profil des volontaires.

<https://injep.fr/publication/le-service-civique-en-chiffres-2023/>

INSERTION PAR L'ACTIVITE ECONOMIQUE

Webinaire RSEi : le label RSEi, un label connecté - Le 5 octobre, de 11h à 12h - Fédération des entreprises d'insertion

Ce webinaire permettra de mieux comprendre les enjeux autour des labels RSE et de mieux communiquer autour de votre labellisation RSEi.

<http://www.lesentreprisesdinsertion.org/actualites/webinaire-rsei-label-rsei-label-connecte>

Synthèse : Insertion par l'activité économique (IAE)

DARES, Septembre 2023

Fin mai 2023, 73 300 embauches (hors reconductions) ont été comptabilisées dans les structures IAE, soit un niveau en baisse de 4,2 % sur un an.

Sur l'ensemble de l'année 2022, on compte 174 900 embauches (hors reconductions) dans les structures IAE, soit une baisse de 4,3 % sur un an.

Fin février 2023, on comptabilise 143 300 salariés dans les structures IAE, soit un effectif en hausse de 1,2 % par rapport à fin février 2022.

<https://poem.travail-emploi.gouv.fr/synthese/insertion-par-lactivite-economique-iae>

INSERTION PUBLIC EN SITUATION DE HANDICAP

Podcast Cohésion sur le handicap

Caisse des dépôts, Septembre 2023

Cet épisode présente les actions de la Caisse des Dépôts pour favoriser l'inclusion des personnes en situation de handicap.

<https://politiques-sociales.caissedesdepots.fr/ecoutez-le-podcast-cohesion-3-sur-le-handicap>

SECTEURS D'ACTIVITE – METIERS

Répertoire commun des métiers de la fonction publique

DGAFF, Portail de la Fonction publique, Septembre 2023, 2520 p.

Les trois versants de la fonction publique (État, territoriale, hospitalière) comptabilisent 1069 métiers différents. Pour la première fois, un référentiel, travaillé avec les ministères, le Centre national de la fonction publique territoriale (CNFPT) et les employeurs hospitaliers, recense l'ensemble de ces métiers dans un même document.

Il vise à faciliter la connaissance des métiers de la fonction publique, des compétences qui y sont associées et à faciliter les mobilités, notamment entre versants. Ce répertoire est structuré en 29 domaines fonctionnels, subdivisés en familles professionnelles.

<https://www.fonction-publique.gouv.fr/toutes-les-actualites/publication-du-premier-repertoire-commun-des-metiers-de-la-fonction-publique>

Projet DEF'Hy – Développer l'emploi et les formations pour la filière hydrogène

France Hydrogène, Septembre 2023, 194 p.

Identifié comme un enjeu prioritaire dans le cadre des plans « France Relance » et « France 2030 », le développement de l'hydrogène bas-carbone est au cœur des objectifs de décarbonation avec une Stratégie nationale hydrogène soutenue par l'État à hauteur de plus de 9 milliards d'euros. Dans ce contexte, la filière

bénéficie d'une accélération rapide sur l'ensemble de la chaîne de valeur. Pour soutenir ce déploiement et accompagner les plus de 250 projets recensés en 2022, l'adéquation des compétences avec les besoins des entreprises est une condition cruciale.

La filière hydrogène présente des opportunités de conversion et de création d'emplois en France, couvrant l'ensemble de la chaîne de valeur. D'ici à l'horizon 2030, 100 000 emplois directs et indirects seront créés sur plus de 80 métiers selon les estimations de France Hydrogène.

Ce document présente les compétences communes nécessaires au développement de la filière hydrogène, autour des thématiques de sécurité et réglementations d'une part et des systèmes H2 d'autre part ; l'analyse des facteurs de tension pour l'ensemble des métiers de la chaîne de valeur avec la mise en évidence des dynamiques du marché de l'emploi et la définition de passerelles métiers depuis les secteurs en régression vers ceux qui recrutent, au travers de 35 monographies métiers ; un état des lieux de l'offre de formation associée aux métiers de la filière hydrogène ainsi que des préconisations pour accélérer le développement et la visibilité de cette offre.

<https://www.france-hydrogene.org/publication/projet-defhy-developper-emploi-et-les-formations-pour-la-filiere-hydrogene/>

L'emploi scientifique dans les organismes de recherche en 2022

Note Flash enseignement supérieur & recherche, n°14, Septembre 2023, 2 p.

Au sein des principaux organismes de recherche, la croissance de l'emploi total de R&D ralentit légèrement, à + 1 % en 2022, après + 1,6 % en 2021 et + 1,5 % en 2020. L'emploi de chercheurs augmente de 1,5 %, doctorants inclus, et de 1,1 % hors doctorants (dont + 2,3 % au sein des EPIC). Les effectifs de doctorants rémunérés s'accroissent de 4,3 %, après trois années remarquables (+ 11 % en moyenne).

Les départs en retraite de chercheurs permanents augmentent de 12 % en 2022 et sont compensés par de forts recrutements. Le solde des entrées-sorties est donc positif en 2022 (+ 210 chercheurs) comme depuis début 2014 (+ 1 490).

La part des emplois non-permanents poursuit sa remontée dans les EPST, à 22,4 % de l'emploi total. La part des femmes dans les effectifs de recherche progresse de 0,5 point en 2022.

<https://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/fr/l-emploi-scientifique-dans-les-organismes-de-recherche-en-2022-92502>

Un marché estival de l'emploi faussement atone pour la French Tech

Numeum, Septembre 2023

Baromètre mensuel inédit et en temps réel sur les tendances de l'emploi dans les startups de la French Tech, en s'appuyant sur la solution d'intelligence artificielle Motherbase.

Avec plus de 400 créations d'emplois nettes en juillet et une dégradation de 600 emplois pour le mois d'août, l'emploi dans les startups françaises présente un solde quasiment nul lors de cette période estivale.

<https://numeum.fr/actu-informatique/un-marche-estival-de-lemploi-faussement-atone-pour-la-french-tech>

Stabilité de l'emploi salarié dans le commerce de détail en 2022, les effectifs au contact du client diminuent depuis 2016

ARION Guillaume, Insee Première, n°1966, Septembre 2023, 4 p.

Depuis 2016, l'emploi dans le commerce de détail est marqué par des mutations structurelles. Les effectifs salariés de la logistique et du libre-service ont fortement progressé, de 12 % entre 2016 et 2020, aux dépens des effectifs salariés commerciaux au contact du client, qui reculent de 14 % sur la même période. Ces modifications sont particulièrement marquées dans les grandes surfaces alimentaires. L'exercice d'une activité secondaire de vente en ligne n'affecte pas la structure de l'emploi dans les grandes surfaces alimentaires. Les entreprises de vente à distance pratiquant la vente en ligne ont en revanche une structure d'emploi atypique.

<https://www.insee.fr/fr/statistiques/7663429>

À l'hôpital, un recours faible à l'intérim mais en nette hausse depuis six ans

BIOTTEAU Anne-Lise, DIXTE Christophe, Dares Focus, n°50, Septembre 2023, 2 p.

En six ans, le taux de recours du secteur hospitalier aux intérimaires des entreprises de travail temporaire s'accroît régulièrement, hors période d'urgence sanitaire : il passe de 0,2 % fin mars 2017 à 0,4 % fin mars 2023.

En particulier, l'appel infirmiers intérimaires augmente fortement depuis début 2021 : au 1^{er} trimestre 2023, il est plus important que pour les autres personnels soignants ou le personnel médical, dans le public (0,7 %, contre 0,2 % et 0,2 % respectivement) et dans le privé (1,5 %, contre 0,8 % et 0,3 %).

<https://dares.travail-emploi.gouv.fr/publication/lhopital-un-recours-faible-linterim-mais-en-nette-hausse-depuis-six-ans>

Métiers du digital : guide de la reconversion 2023

Le blog du modérateur.com, Août 2023, 39 p.

Ce guide présente les opportunités d'emploi et de reconversion que propose ce secteur ainsi que les compétences techniques et des qualités humaines attendues.

Il propose une cartographie des métiers du digital, le rôle et les missions des professions, avec un focus sur les métiers de consultant en cybersécurité, chef de projets, développeur web, community manager, data engineer.

Il donne également des informations sur les salaires dans les domaines de la Tech, du marketing et de la création digitale, et les dispositifs qui peuvent financer une reconversion.

<https://www.blogdumoderateur.com/guide-reconversion-metiers-digital-2023/>

VAE

Livre blanc sur la VAE à distance. Etat des lieux et préconisations

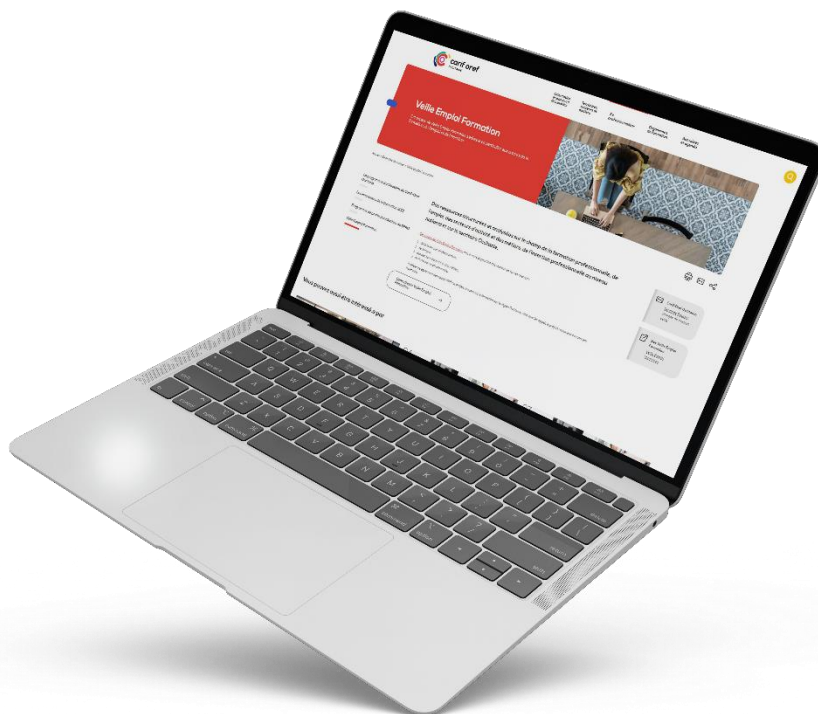
FFFOD, Septembre 2023, 54 p.

Ce document présente une série d'expérimentations de VAE à distance qui ont été mises en œuvre dans différents contextes ainsi que des recommandations pour déployer des dispositifs adaptés aux besoins des apprenants.

<https://www.fffod.org/s-informer/article/nouveau-livre-blanc-du-fffod-etat-des-lieux-sur-la-vae-a-distance-et>

Pour plus d'informations, rendez-vous sur le site du Carif-Oref Occitanie

<https://veille-emploi-formation.cariforefoccitanie.fr/>



La veille emploi-formation du Carif-Oref Occitanie

Directeur de publication : Pierre MONVILLE

Rédaction : Sandrine ROUSSEL

Réalisation : Carif-Oref Occitanie



Projet cofinancé par le Fonds Social Européen